

# Compte-rendu de la réunion citoyenne du 4 mai 2019

Présents : Marietta, Leonore, Jeanne, Christian, Babeth, Lionel, Daniel, Guylène, Pascal, Gilles

Excusée : Marie-Ange (lecture d'une lettre).

1. Extinction de l'éclairage public. Gilles et d'autres habitants ont écrit une pétition à signer pour cette extinction, qui va être présentée à la Mairie. La mairie a fait une réunion publique et une soirée festive l'été 2018, sans éclairage nocturne, découverte du ciel et explications avec lunettes astronomiques + film sur les dangers de l'éclairage public, portant sur la pollution lumineuse concernant tous les insectes, etc... Les ampoules sont déjà remplacées par des LED. Des horloges astronomiques sont attendues pour la programmation des horaires. Le Conseil Municipal a déjà voté pour cette extinction. Gilles : lecture de la pétition « contre ». Marietta : il n'y a pas de lien prouvé entre incivilités et extinction. L'argumentation « contre » peut facilement être réfuté par des arguments « pour ». Pourtant important d'écouter les personnes opposées. Léonore : depuis 2016 études faites ont démontré une économie entre 40 et 70% selon les communes et horaires (voir site). Possibilité de mettre des bandes réfléchissantes sur la partie rétrécie de la rue principale. La communication reste importante. Avant, la Commanderie était éclairée et il y a eu de dégradations. Daniel : il y a eu des vols de projecteurs. L'éclairage des remparts est déjà en place, pourrait-on le faire lors de l'été de Vaour par exemple ?

2. Fête de Vaour du 22 juin. Repas banquet sur place du village. Après-midi : jeux en bois, 2 chorales, scène ouverte aux musiciens. Soir : grillades, sandwich, salade, etc. et groupe « Les Vieilles Pies », bal. Possibilité d'apporter des mets à partager. Jeanne : réunion de préparation de cette fête le 27 mai à 17 h. Contacter Cathy Grezes pour bénévolat. Bar tenu par Jano et bénévoles. Babeth : problèmes d'incompatibilité « politique » dans le village. Christian : certains habitants peuvent être résolument contre ce type de manifestation, comme lors du festival Latino en Ariège.

Léonore : lors de la fête de soutien pour le mécano, on a noté un grand brassage de populations.

Christian : certains participants, après avoir soutenu financièrement, sont repartis après un discours contre la chasse à courre. Il aurait fallu arrêter ce discours, source de problèmes entre les gens.

Léonore : regrette de ne pas l'avoir arrêté. Rumeurs également sur les comptes de la Mairie.

Léonore : bénéfice de la soirée de soutien à Vincent : € 1100. Cagnotte € 500.

3. Cette année la Mairie va faire un effort sur la voirie. Il y a des « restes à réaliser » qui permettent de faire de l'entretien important.

4. Lionel parle du changement de la chaudière de la Mairie et d'un achat commun éventuel. Pascal répond que le changement de la chaudière de la Mairie n'est pas d'actualité.

5. Faites de la Science à Vaour : Lecture de la lettre de Marie-Ange : réunion d'information prévue le 15 mai. Ce projet se fera hors milieu scolaire pour que les enfants qui font l'école à la maison puissent participer pleinement. Contacts prévus avec enseignants de Penne et de Vaour pour les informer voire les embarquer dans une aventure commune. Familles Rurales du Causse porte le projet. Personne référente pour FR : Catherine Buisson. Nous assurons la référence pédagogique

avec Jamila al Khatib – séances animées et co- animées par plusieurs personnes ressources bénévoles.

Les séances « astronomie » pour enfants de 8 à 13 ans auront lieu régulièrement à la Maison du Causse les mercredi après midi. Participation gratuite. Une option pour occuper la Salle des Fêtes de Vaour le 6 octobre a été posée auprès de la Mairie.

6. Poubelles sur l'aire de jeux et au Lavoir : réunion prochaine de la commission aménagement. Melvin a proposé de construire un habillage en bois pour les poubelles et un devis pour l'escalier est en cours.

7. Patrimoine. Pascal : la demande d'un devis pour une étude du bâti et de l'archéologie a été déposée. Une demande de subvention est en cours. Un simple bilan a été fait. La fondation du Patrimoine avait été contactée, mais la Mairie doit payer 20 à 25% du devis.

Eglise : Christian : quelques habitants parlent de la vétusté de cette église qui engendrait des problèmes de sécurité. Ce serait intéressant s'ils viennent en parler directement à la réunion citoyenne ! Pascal : M. Chalabert, spécialiste du patrimoine ancien a trouvé que notre église était en bon état et bien entretenue. Si un danger se présentait, l'église serait fermée immédiatement. Les problèmes sont plutôt au niveau du visuel. Quelques vitraux doivent être réparés et il faut régler le problème de pigeons. La commune a déjà donné 40.000€ pour le toit et il y a eu des subventions. Malheureusement, la Mairie n'a pas de budget extensible.

Une nouvelle association PCV (Patrimoine Culturel Vaourais) a été créée : organisation de concerts, etc. Un compte rendu sera fait prochainement.

8. Fonctionnement du conseil municipal. Gylène : quel est le fonctionnement suite aux 3 démissions de conseillers ? Marietta et Leonore : le fonctionnement est correct actuellement. Pascal a vécu comme un échec les démissions, mais on continue à avancer, malgré les nombreuses contraintes. Les commissions n'ont pas le pouvoir décisionnel, qui reste au sein du Conseil Municipal. Les nombreuses commissions se sont délitées peu à peu, sauf celles de la communication, de l'aménagement, et de l'eau, ainsi que la commission Maison du Causse. Ce conseil municipal a mis en marche la démocratie participative, mais il y a encore beaucoup à apprendre et à améliorer.

Marietta rajoute que lors du Brexit Doug devra probablement démissionner aussi. Vu que les élections municipales en 2020 ne se font que quelques mois après cela ne posera pas de grands problèmes.